



DECLARATION COMMUNE

Le 15 mars dernier, à l'issue du premier tour du scrutin, les opérations électorales en vue du renouvellement des conseils municipaux ont dû être interrompues à cause de la crise sanitaire due au COVID-19.

Ce vendredi 22 mai, le Premier ministre a annoncé la tenue du second tour des élections pour le dimanche 28 juin 2020, dans le respect strict des mesures barrières.

Compte tenu de la circulation, encore importante, du virus à Mayotte, notamment dans la commune de Mamoudzou;

Considérant l'évolution épidémiologique du Coronavirus ayant conduit le gouvernement à maintenir Mayotte en « zone rouge », prolongeant de facto le confinement;

Considérant la déclaration de l'ARS, sur le pic de contamination attendu à Mayotte vers la fin de ce mois de mai 2020;

C'est en toute responsabilité, que nous avons décidé :

- D'annuler tous nos regroupements, sous forme de meetings populaires ;
- De limiter nos seules réunions au nombre maximum autorisé avec les distanciations physiques et autres gestes barrières recommandés ;
- De privilégier le maximum possible, tout autre moyen, téléphonie, réseau social, visio conférence etc... pour diffuser nos messages respectifs en lien avec la campagne électorale.

Par ailleurs, pour l'organisation des opérations de vote, le jour de scrutin, à savoir le dimanche 28 juin, cette responsabilité revient à tous les maires sortants. En conséquence, nous exprimons toute notre disponibilité au maire de Mamoudzou, pour apporter nos contributions quant à l'organisation et aux mesures de sûreté à mettre en place, dans les 29 bureaux de vote et ainsi permettre aux électeurs de la commune d'accomplir leur devoir citoyen en toute confiance.

Pour la liste REUSSIR ENSEMBLE,
Ambdilwahedou SOUMAILA

Pour la liste MAMOUZOU C'EST NOUS
Elyassir MANROUFOU